

Céret, le 31 mars 2022

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu, le :

Mercredi 06 avril 2022 à 19h00
Salle de l'Union

ORDRE DU JOUR :

Compte rendu des délégations au Maire

FINANCES

- ✓ Approbation du compte de gestion 2021 et vote du compte administratif 2021 – Budget principal et budgets annexes
- ✓ Compte administratif 2021 – bilan annuel des acquisitions, cessions et échanges immobiliers
- ✓ Affectation des résultats 2021 – Budget principal et budgets annexes
- ✓ Fiscalité – Vote des taux d'imposition 2022
- ✓ Budget primitif 2022 – Examen et vote du budget principal et des budgets annexes
- ✓ Budget primitif 2022 – Examen et fixation des participations au titre du budget primitif 2022
- ✓ Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Commune de Saint Laurent de la Salanque
- ✓ Attribution d'une subvention à l'Association Alliance Occitanie Ukraine

COOPERATION INTERCOMMUNALE

- ✓ Programme « Petites Villes de Demain » - Convention de mutualisation d'une mission commune avec la CCV et la Commune du Boulou.

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,

Michel COSTE

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les membres du conseil municipal

En application de l'Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente convocation sera mentionnée au registre des délibérations et affichée à la porte de la Mairie ou publiée.